



Exova (UK) Limited trading as Warrington
Certification
Holmesfield Road
Warrington
WA1 2DS
Royaume-Uni

T : +44 (0) 1925 646 669
W: www.warringtoncertification.com
E: etass@exova.com



Membre de
www.eota.eu

**Évaluation technique
européenne**

**ETE 14/0449
du 07/01/15**

Organisme d'évaluation technique délivrant l'ETE et désigné conformément à l'article 29 du Règlement (UE) n° 305/2011 :

Dénomination commerciale du produit de construction	Mastic silicone coupe-feu FS703
Famille de produits à laquelle le produit de construction appartient	Produit de compartimentage et de calfeutrement au feu de joints linéaires
Fabricant	Nullifire / Tremco Illbruck Coupland Road Hindley Green Wigan WN2 4HT
Usine(s) de fabrication	H/006
La présente évaluation technique européenne comprend	16 pages dont 3 annexes qui constituent l'intégralité de la présente évaluation.
	Les annexes A à C contiennent des informations confidentielles qui ne sont pas incluses dans la présente évaluation technique européenne quand celle-ci est rendue publique.
La présente évaluation technique européenne est délivrée conformément au Règlement (UE) no 305/2011 et basée sur	Guide ETAG 026, édition de 2011 utilisé au titre de document d'évaluation européen (DEE)

Remarques générales

1. La présente évaluation technique européenne est délivrée par Warrington Certification Limited sur la base du guide ATE 026 Produits de protection au feu Partie 1 : Généralités, Juin 2013 et Partie 2 : Produits de compartimentage et de calfeutrement au feu, août 2011, utilisé au titre de document d'évaluation européen.
2. La présente évaluation technique européenne ne doit pas être transmise à des fabricants ou leurs agents autres que ceux figurant en page 1, ni à des unités de fabrication autres que celles mentionnées en page 1.



1 CONDITIONS SPÉCIFIQUES DE L'ÉVALUATION TECHNIQUE EUROPÉENNE

1 Description technique du produit

(Des informations détaillées et des données sont fournies aux annexes).

- 1) Le mastic silicone coupe-feu FS703 est un mastic à base de silicone employé pour créer un calfeutrement d'étanchéité coupe-feu là où des joints linéaires sont présents dans les constructions au sol et au mur.
- 2) Le mastic silicone coupe-feu FS703 est fourni sous forme liquide dans des cartouches de 310 ml et 830 ml, des tubes de 600 ml et des fûts de 200 litres.
- 3) Un fond de joint en PE, référence Nullifire PE (RtF catégorie F), est utilisée comme jauge de profondeur.

Usage interne : guide ETAG 026-3 (utilisé au titre de document d'évaluation européen (DEE)), type X.

2 Description de l'usage prévu conformément au DEE pertinent

2.1 Usage prévu

L'usage prévu du système de mastic silicone coupe-feu FS703 est de rétablir performances de résistance au feu des joints dans des constructions de sol rigide.

- 1) Les éléments spécifiques de construction pour lesquels le système de mastic silicone coupe-feu FS703 peut servir à calfeutrer les joints sont les suivants :

Sols rigides : le sol doit avoir au moins de 150 mm d'épaisseur et être composé de béton, de béton cellulaire ou de maçonnerie d'une densité minimale de 650 kg/m³.

Murs rigides : Le mur doit avoir au moins de 150 mm d'épaisseur et comprendre du béton, du béton cellulaire ou de la maçonnerie d'une densité minimale de 650 kg/m³.

La construction de soutien doit être classée conformément à la norme EN 13501-2 pour la période requise de résistance au feu.

- 2) Le système de mastic silicone coupe-feu FS703 peut servir à calfeutrer un joint linéaire avec des constructions et des supports spécifiques (voir l'annexe C pour plus de précisions).
- 3) Avec le mastic silicone coupe-feu FS703, la largeur maximale permise pour le joint est de 50 mm.
- 4) La capacité maximale de mouvement du système de mastic silicone coupe-feu FS703 est ≤ 7,5 %.
- 5) Les dispositions visées dans le présent agrément technique européen sont basées sur une durée de vie présumée de 10 ans du mastic silicone coupe-feu FS703. Les indications données pour la durée de vie prévue ne peuvent pas être considérées comme une garantie de la part du fabricant. Elles doivent être considérées uniquement comme un moyen de



choisir les produits adaptés en relation à la durée de vie des travaux escomptée d'une manière économiquement raisonnable.

2.2 Catégorie d'usage

Type X : prévu pour un usage dans des lieux exposés aux conditions climatiques.

3 Bilan de performance du produit et références aux méthodes d'évaluation employées

L'évaluation de l'aptitude à l'usage a été effectuée conformément au guide ETAG 026 Partie 3 de l'EOTA : 2011-08-08 (utilisé au titre de document d'évaluation européen, DEE)

Article N° du guide ETAG	Article N° de l'ETE	Caractéristique	Évaluation de la caractéristique
		Résistance mécanique et stabilité	Sans objet
		Sécurité en cas d'incendie	Voir l'article 3.1
2.4.1	3.1	Réaction au feu	Catégorie F selon la norme EN 13501-1
2.4.2	3.2	Résistance au feu	Voir l'article 3.2 & l'annexe C
		Hygiène, santé et environnement	
2.4.3	3.3	Perméabilité à l'air	Voir l'article 3.3
2.4.4	3.4	Perméabilité à l'eau	Performance non déterminée
2.4.5	3.5	Substances dangereuses	Voir l'article 3.5
		Sécurité à l'emploi	
2.4.6	3.6	Résistance mécanique et stabilité	Performance non déterminée
2.4.7	3.7	Résistance à un impact/mouvement	Performance non déterminée
2.4.8	3.8	Adhésion	Performance non déterminée
		Protection contre le bruit	Performance non déterminée
2.4.9	3.9	Isolation aux bruits aériens	Performance non déterminée
		Énergie, économie et rétention de chaleur	
2.4.10	3.10	Propriétés thermiques	Performance non déterminée
2.4.11	3.11	Perméabilité à la vapeur d'eau	Performance non déterminée
		Aspects généraux liés à l'aptitude de l'usage	
2.4.12	3.12	Durabilité et fonctionnalité	X

3.1 Réaction au feu

Le mastic silicone coupe-feu FS703 est classé « **F** » conformément à la norme EN 13501-1.



3.2 Résistance au feu

Le mastic silicone coupe-feu FS703 a été testé conformément à la norme BS EN 1366-4: 2006 sur la base des résultats des tests et le champ d'application direct spécifié par la norme EN 1366-4: 2006, le mastic silicone coupe-feu FS703 a été classé conformément à la norme EN 13501-2, telle que présentée à l'annexe C.

Les calfeutrements peuvent être utilisés dans les éléments de construction et contre les supports décrits à l'annexe C.

Des dispositions seront prises pour qu'il ne soit pas possible de marcher sur les joints d'étanchéité de sol en les couvrant par exemple d'une grille métallique ou d'un revêtement de sol.

3.4 Perméabilité à l'air

Test pressure differential Pa	Air permeability: m ³ /h per linear metre of seal	
	Specimen 1 1m straight length of seal (Linear length 1000 mm)	Specimen 2 'T' shaped lengths of seal (Linear length 1475 mm)
50	0.02	0.01
300	0.35	0.13
600	0.42	0.26

Notes:

1. The values in the table above are the fully corrected figures
2. Air leakage was detected between the silicone sealant and the substrate.
3. Zero detectable air leakage through the sealant
4. Specimen 1 showed most air leakage while Specimen 2 was the most airtight.

3.5 Perméabilité à l'eau

Performance non déterminée

3.5 Substances dangereuses

La déclaration satisfait l'exigence essentielle n° 3 : hygiène, santé et environnement : 5 : dégagement de substances dangereuses du guide ETAG n° 026 ; Partie 3 de l'EOTA.

3.6 Résistance mécanique et stabilité

Performance non déterminée

3.7 Résistance à un impact/mouvement

Performance non déterminée



3.8 Adhésion

Sans objet

3.9 Isolation aux bruits aériens

Performance non déterminée

3.10 Perméabilité à la vapeur d'eau

Performance non déterminée

3.11 Durabilité et fonctionnalité

Le mastic silicone coupe-feu FS703 a été testé conformément au rapport technique de l'EOTA (TR024), édition de novembre 2006 pour la catégorie d'usage de type X spécifiée dans le guide ETAG 026-3 (utilisé comme document d'évaluation européen, DEE), et les résultats des tests ont démontré qu'il convient comme joint d'étanchéité linéaire prévu pour un usage dans des lieux exposés aux conditions climatiques.

4 Application du système d'évaluation et vérification de la constance des performances (EVCP ci-après), en se référant à son fondement juridique

En vertu de la décision 1999/454/CE de la Commission européenne, le système d'évaluation et de vérification de la constance des performances (cf. Annexe V du Règlement (UE) n° 305/2011) présenté dans le tableau suivant est celui qui s'applique :

Produits	Usages prévus	Niveau ou catégorie	Système
Produits de compartimentage et de calfeutrement au feu	En matière de compartimentage et/ou de protection contre les incendies ou de performances au feu	Tous	Système 1



5 Détails techniques nécessaires pour la mise en œuvre du système EVCP tels que prévu par le DEE applicable.

Tâches incombant au fabricant

Contrôle de production en usine

Le fabricant exercera le contrôle interne permanent de la production. Tous les éléments, exigences et dispositions adoptés par le fabricant seront documentés d'une manière systématique sous la forme de politiques et procédures écrites, y compris par l'enregistrement des résultats obtenus. Ce système de contrôle de la production en usine s'assurera que le produit est conforme à la présente évaluation technique européenne.

Le fabricant ne peut utiliser que les matériaux constitutifs précisés dans la documentation technique en relation à la présente évaluation technique européenne.

Le contrôle de la production en usine se fera conformément au plan de contrôle mentionné à 11.11.14 relatif à l'évaluation technique européenne ETE 14/04497 qui constitue une partie de la documentation technique de la présente évaluation technique européenne. Le « plan de contrôle » est défini dans le contexte du système de contrôle de la production en usine géré par le fabricant et déposé chez Warrington Certification Limited.

Les résultats du contrôle de la production en usine seront enregistrés et évalués conformément aux dispositions établies dans le « plan de contrôle ».

Autre tâches incombant au fabricant

Informations complémentaires

Le fabricant fournira une fiche technique et une notice d'installation qui contiendront au minimum les informations suivantes :

(a) Fiche technique :

- Champ d'application :
 - Éléments de construction pour lesquels les calfeutrements de joints linéaires sont adaptés, type et propriétés des éléments de construction tels que l'épaisseur minimale, la densité et, en cas de constructions légères, les impératifs de construction.

Limites de taille, épaisseur minimale, etc. des calfeutrements de joints linéaires.

- Construction des calfeutrements de joints linéaires, dont les composants nécessaires et les produits supplémentaires (p. ex. matériau de remblai), avec des indications claires précisant s'ils sont génériques ou spécifiques.

(b) Notice d'installation :

- Étapes à suivre.
- Procédure en cas de modification ultérieure.

Sur la base d'un contrat, le fabricant devra engager un organisme agréé pour les tâches mentionnées à l'article 3.1 spécialisé dans les joints d'étanchéité linéaires afin d'entreprendre les actions définies à l'article 3.3. À ces fins, le « plan de contrôle » mentionné aux articles 3.2.1.1 et 3.2.2 sera remis par le fabricant à l'organisme ou les organismes agréés impliqués.



Le fabricant fera une déclaration de conformité, indiquant que le produit de construction est conforme aux dispositions de l'évaluation technique européenne ETE 14/0355.

Tâches incombant aux organismes agréés

L'organisme agréé réalisera

- l'essai de type initial sur le produit ;
- l'inspection initiale en usine du système de contrôle de la production ;
- la surveillance continue et l'approbation du contrôle de production en usine,

Conformément aux dispositions établies dans le « plan de contrôle » mentionné à 11.11.14 relatif à l'évaluation technique européenne 14/0449.

L'organisme agréé retiendra les points essentiels de ses actions mentionnées ci-dessus et rédigera un rapport indiquant les résultats obtenus et les conclusions tirées.

L'organisme de certification agréé impliqué par le fabricant délivrera un certificat de conformité CE pour le produit, mentionnant le respect des dispositions de la présente évaluation technique européenne.

Si les dispositions de l'évaluation technique européenne et de son « plan de contrôle » ne sont plus remplies, l'organisme de certification effectuera le retrait du certificat de conformité et informera au plus tôt Warrington Certification Limited.



Signataires



Agent responsable

C. Abbott* – Ingénieur principal chargé de la certification



Agréé

A Kearns* – Responsable technique

* Pour le compte et au nom de Warrington Certification.



Annexe A

Documents de référence et LISTE DES ABRÉVIATIONS

Références aux normes mentionnées dans l'ETE :

EN 13501-1 Classement au feu des produits et éléments de construction – Partie 1 : classement à partir des données d'essais de réaction au feu

EN 13501-2 Classement au feu des produits et éléments de construction – Partie 2 : Classement à partir des données d'essais de résistance au feu

Autres documents de référence :

EOTA TR 024 Caractérisation, aspect de durabilité et contrôle de production en usine pour les matériaux, composants et produits réactifs

Guide ETAG n° 026 : Partie 3 Lignes directives d'agrément technique européen des produits de compartimentage et de calfeutrement au feu, Partie 3 : Calfeutrements de joints linéaires (utilisé au titre de document d'évaluation européen, DEE)



Annexe B

Description de produit et documentation relative au produit

Mastic silicone coupe-feu FS703

Un cahier des charges détaillé du produit est contenu dans le « rapport d'évaluation » et le « plan de contrôle du 7 mars 2014 » relatif à l'évaluation technique européenne ETE 14/0449 émise le 07/01/15 du mastic silicone coupe-feu FS703 qui est une partie non publique de la présente ETE.



Annexe C

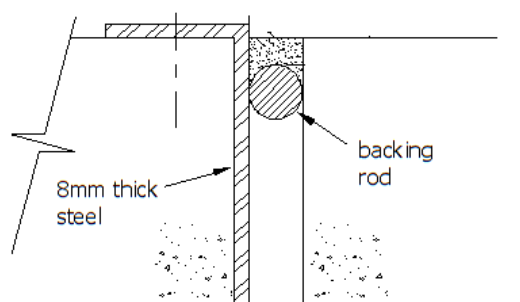
Classement de résistance au feu du mastic silicone coupe-feu FS703

C.1 Constructions de planchers rigides conformément à 2.2.1 avec une épaisseur de sol d'au moins 150 mm

C.1.1 Calfeutrement de joint linéaire, orienté horizontalement avec le mastic sur la face non exposée.

Précisions sur la construction :

- Fond de joint en PE installé comme jauge de profondeur



C.1.1.1

Calfeutremments de joints linéaires en « mastic silicone FS703 » sur sols rigides de 150 mm d'épaisseur (min.) –				
Profondeur du mastic	Type de fond de joint	Support	Position du calfeutrement	Classement
Rapport de 2:1 2 = largeur 1 = profondeur	Fond de joint en PE	Acier – Béton cellulaire	Face non exposée	E180 EI45– H – X – F – W 12-30
				E120 EI30– H – X – F – W 31-50



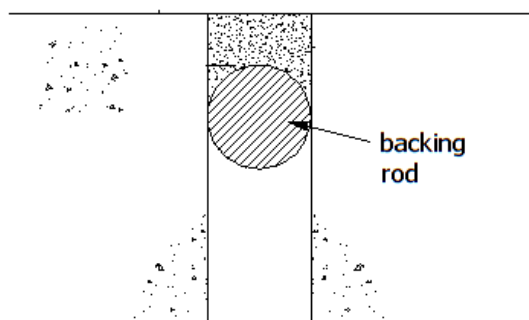
Classement de résistance au feu du mastic silicone coupe-feu FS703

C.2 Constructions de planchers rigides conformément à 2.2.1 avec une épaisseur de sol d'au moins 150 mm

C.2.1 Calfeutrement de joint linéaire orienté horizontalement avec le mastic sur la face non exposée.

Précisions sur la construction :

- Fond de joint en PE installé



C.2.1.1

Calfeutrements de joints linéaires en « mastic silicone FS703 » sur sols rigides de 150 mm d'épaisseur (min.) –				
Profondeur du mastic	Type de fond de joint	Support	Position du calfeutrement	Classement
Rapport de 2:1 2 = largeur 1 = profondeur	Fond de joint en PE	Béton cellulaire –	Face non exposée	E180 EI60 – H – X – F – W 12-30
		Béton cellulaire		E240 EI90– H – X – F – W 31-50



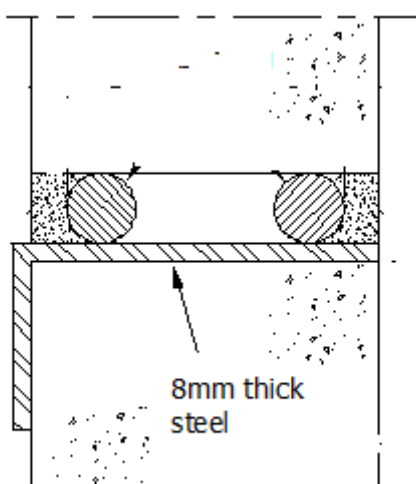
Classement de résistance au feu du mastic silicone coupe-feu FS703

C.3 Constructions de murs porteurs conformément à 2.2.1 avec une épaisseur de mur d'au moins 150 mm

C.3.1 Calfeutrement de joint linéaire orienté horizontalement avec le mastic sur les deux faces.

Précisions sur la construction :

- Fond de joint en PE installé comme jauge de profondeur



C.3.1.1

Calfeutrements de joints linéaires en « mastic silicone FS703 » sur murs de 150 mm d'épaisseur (min.) –				
Profondeur du mastic	Type de fond de joint	Support	Position du calfeutrement	Classement
Rapport de 2:1 2 = largeur 1 = profondeur	Fond de joint en PE	Acier – Béton cellulaire	Deux faces	E240 EI60 – T – X – F – W 12-29
				E240 EI90 – T – X – F – W 30-50



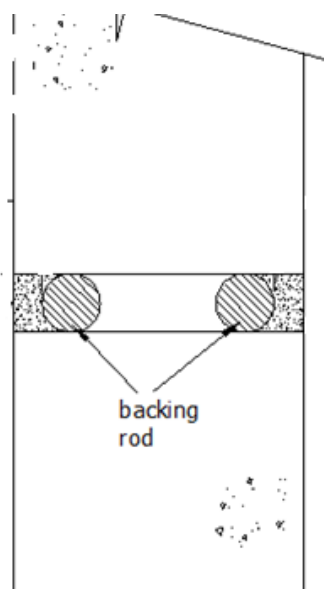
Classement de résistance au feu du mastic silicone coupe-feu FS703

C.4 Constructions de murs porteurs conformément à 2.2.1 avec une épaisseur de mur d'au moins 150 mm

C.4.1 Calfeutrement de joint linéaire orienté horizontalement avec le mastic sur les deux faces.

Précisions sur la construction :

- Fond de joint en PE installé comme jauge de profondeur



C.4.1.1

Calfeutrements de joints linéaires en « mastic silicone FS703 » sur murs de 150 mm d'épaisseur (min.) – Classement				
Profondeur du mastic	Type de fond de joint	Support	Position du calfeutrement	Classement
Rapport de 2:1 2 = largeur 1 = profondeur	Fond de joint en PE	Béton cellulaire – Béton cellulaire	Deux faces	EI240 – V – X – F – W 12-50
				EI240 – T – X – F – W 12-30



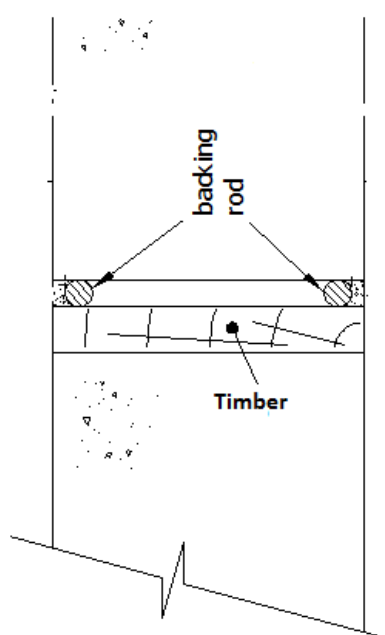
Classement de résistance au feu du mastic silicone coupe-feu FS703

C.5 Constructions de murs porteurs conformément à 2.2.1 avec une épaisseur de mur d'au moins 150 mm

C.5.1 Calfeutrement de joint linéaire orienté horizontalement avec le mastic sur les deux faces.

Précisions sur la construction :

- Fond de joint en PE installé comme jauge de profondeur



C.5.1.1

Calfeutrements de joints linéaires en « mastic silicone FS703 » sur murs de 150 mm d'épaisseur (min.) –				
Profondeur du mastic	Type de fond de joint	Support	Position du calfeutrement	Classement
Rapport de 2:1 2 = largeur 1 = profondeur	Fond de joint en PE	Béton cellulaire - bois tendre	Deux faces	EI120 – V – X – F – W 12-30
		Béton cellulaire - bois dur		EI120 – V – X – F – W 12-30

